

7743

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTERRE

Juge de l'exécution

Saisie immobilière

R.G. N° : 23/00100

Adjudication du jeudi 16 mai 2024

DIRE SUR LA COPROPRIETE

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, et le SEPT MARS

Au Greffe et par-devant Nous, Greffier, a comparu Maître Florence FRICAUDET Avocat du Barreau des Hauts-de-Seine, représentant la SARL FRICAUDET LARROUMET SALOMONI, constituée pour LA BANQUE POSTALE.

LAQUELLE NOUS A DIT :

Qu'elle a reçu de Monsieur Frédéric VALJEAN, Président du Conseil Syndical, en sa qualité de syndic de la copropriété coopérative du 23 rue des Vignes - 92190 MEUDON, dont dépendent les biens mis en vente, un email en date du 4 février 2024, au terme duquel il a indiqué que :

████████████████████ a construit une véranda sans autorisation de la copropriété ni permis de construire.

- La cave (lot n° 18) a été comblée et n'existe plus.

dont une copie est jointe au présent dire.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de la présente situation.

Et a, ledit Maître Florence FRICAUDET, Avocat, signé avec Nous, Greffier, sous toutes réserves, après lecture.

Florence FRICAUDET

Cabinet FRICAUDET & LARROUMET

De: SDC 23 Rue des Vignes <cs.23ruedesvignes@mail.matera.eu>
Envoyé: dimanche 4 février 2024 17:13
À: Cabinet FRICAUDET & LARROUMET
Objet: Vente sur saisie immobilière AFONSO BARATA / LA BANQUE POSTALE - REF 7743 FF/MR
Pièces jointes: Carnet entretien.pdf; PV AGE.pdf; PV AG lundi 19 juin 2023(2).pdf; PV AG vendredi 29 juillet 2022(3).pdf; Historique compte [REDACTED].pdf; État daté signé de la vente prévue pour le 16 mai 2024.pdf
Catégories: E-mail rattaché dans Secib Néo

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à votre courrier du 23 janvier 2024, vous trouverez ci-joint :

- le carnet d'entretien de la copropriété,
- les PV des AG de ces trois dernières années
- l'historique du compte de M [REDACTED]
- l'état daté.

Le questionnaire complété ainsi que les derniers diagnostics amiante et plomb antérieurs aux travaux réalisés en 2017/2018 vous seront adressés dans un mail séparé.

Je vous souhaite bonne réception de ces éléments et reste à votre disposition si vous avez la moindre question.

Par ailleurs, il est à noter que [REDACTED] construit une véranda sans autorisation de la copropriété ni permis de construire. Le géomètre a pris en compte cet état de fait (lot 25).

De plus, la cave (lot 18) a été comblée il y a fort longtemps. Elle n'existe donc plus.

Il faudra faire part de ces informations lors de la vente.

Bien cordialement,

Frédéric VALJEAN

--
Le conseil syndical
SDC 23 Rue des Vignes
23 Rue des Vignes 92190 Meudon

Cette copropriété est accompagnée par Matera et ses experts